

Questions orales

M. Fox: Je me rends compte, madame le Président, qu'il est fort embarrassant pour l'ancien gouvernement conservateur d'admettre que les questions intéressant les étudiants canadiens les préoccupent peu . . .

Une voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois également rappeler le ministre à l'ordre. Je voudrais qu'il réponde à la question.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous avez trop plaidé votre cause.

M. Fox: Je serai heureux de répondre à cette question madame le Président. A la suite de cette rencontre avec le président du Conseil des ministres de l'Éducation, l'unique étape sans participation établie par le gouvernement conservateur sera remplacée par une deuxième étape au cours de laquelle le document de travail que doit préparer le groupe mixte fédéral-provincial sera remis aux groupes d'étudiants, notamment à la Fédération nationale des Étudiants, pour leur permettre de participer utilement au groupe de travail avant que l'on décide quoi que ce soit relativement à des matières aussi importantes . . .

Des voix: A l'ordre.

Des voix: Bravo!

Une voix: Un peu de respect pour le Parlement.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Toutes les questions méritent une réponse si le ministre le juge à propos. Une question a été posée. On doit y répondre mais je demanderais au ministre de se montrer bref.

Une voix: Il y a de l'abus.

M. Fox: Je vous remercie, madame le Président. Je conclus donc en disant que les étudiants auront l'occasion de participer aux consultations à la suite de la publication du document qui leur sera communiqué . . .

Des voix: A l'ordre!

M. Fox: . . . les députés de l'opposition, eux, parlent beaucoup de liberté d'information mais refusent de communiquer leurs documents de travail . . .

Des voix: A l'ordre!

Mme le Président: A l'ordre! Si le ministre a fini de répondre je vais donner la parole à un autre député.

M. Fox: Oui, madame le Président.

* * *

LE LOGEMENT**LES CONDITIONS DÉPLORABLES DES LOGEMENTS DANS LES RÉSERVES INDIENNES**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne les conditions déplorables des logements des Indiens dans les réserves. Étant donné qu'il faudra trouver sans tarder l'argent nécessaire à construire plus de 13,000 maisons neuves, que 24 p. 100 des demeures ont grandement besoin d'être renouvées et en outre que la subvention de \$12,000 par unité est loin d'être suffisante compte tenu des coûts actuels, le premier ministre voudrait-il nous assurer que des crédits supplémentaires seront

affectés au logement dans les réserves, comme un mémoire présenté au cabinet en a souligné l'urgence dernièrement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je veux bien prendre note de la question et je me renseignerai sur le document dont la représentante a parlé.

* * *

L'EMPLOI**LES POSSIBILITÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'EMPLOI POUR LES INDIENS DES RÉSERVES**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Ma deuxième question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné l'extrême délabrement des logements dans les réserves indiennes, le ministre voudrait-il dire à la Chambre pourquoi les programmes de construction domiciliaire ne sont plus pris en charge par le PACLE alors que ce programme était indispensable car il permettait de construire des logements et aussi d'offrir des cours de formation et des débouchés aux habitants des réserves? Le ministre peut-il dire pourquoi on n'a créé aucun autre programme en remplacement?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je répondrai au député qu'un programme a bel et bien été lancé. Nous avons annoncé il y a deux semaines à la Chambre, la création, dans le cadre du Programme d'Emploi du Canada, de projets de développement communautaire dans tout le pays qui disposeront, dans leur budget, de crédits spécialement destinés aux emplois des autochtones.

Lors de l'annonce de la création de ce programme, nous avons précisé dans notre déclaration que si d'autres ministères fédéraux voulaient y participer, financièrement, le programme d'Emploi du Canada concernant les projets de développement communautaire assumerait les coûts de main-d'œuvre occasionnés. Il est donc tout à fait possible qu'un groupe habitant dans une réserve demande à bénéficier de ces crédits pour construire des logements.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION**ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE SE RENDRA AUX INVITATIONS DE M. CLAUDE RYAN**

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné que vendredi dernier il avait l'occasion de rencontrer le chef du parti libéral et ex-président du comité des Québécois pour le non, j'imagine bien qu'il a été question des sujets qui seront discutés à la conférence fédérale-provinciale en septembre prochain. Hier le chef du parti libéral qualifiait cette liste de simple brouillon qu'il faudrait refaire au complet, attestant qu'il manque à son avis des éléments aussi essentiels que la dualité linguistique et culturelle du pays et l'existence d'une société distincte au Québec. Compte tenu de ces observations du chef du parti libéral du Québec, est-ce que le très honorable premier ministre a l'intention de se rendre aux invitations qu'a faites le chef libéral hier?